Belgique

Place du tourisme dans l'économie et perspectives de reprise

En Belgique, le tourisme relève de la compétence de chacune des trois régions belges – la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. La présente section dresse un tableau national de la place du tourisme dans le pays, suivi d'une présentation de la gouvernance et des actions menées dans les régions flamande et wallonne.

Le tourisme continue de contribuer largement à la croissance de l'économie belge. Le dernier Compte satellite du Tourisme en date indique qu'en 2016, le tourisme a contribué directement à la valeur ajoutée brute à hauteur de 4.3 % en Flandre, de 5.3 % à Bruxelles, et de 4.1 % en Wallonie.

Le secteur du tourisme belge a été durement touché par la pandémie. Le nombre de touristes internationaux dans les hôtels et les établissements équivalents a chuté de 73 %, pour atteindre 1.8 million. Une légère reprise en 2021 a permis le retour des touristes internationaux, remontés à 2.3 millions (28 % de plus par rapport à 2020).

Le tourisme interne a fortement progressé en Belgique. Avant la pandémie de COVID-19, 42 % de tous les touristes présents dans les hôtels provenaient du marché intérieur et ce taux est passé à 63 % en 2021.

Au total, en 2021, la Belgique a enregistré plus de 11.0 millions d'arrivées de touristes internes et internationaux, tous types d'hébergements marchands confondus (y compris les campings). Parmi ces touristes, 6.8 millions ont visité la Flandre, 1.3 million a visité la ville de Bruxelles et 2.8 millions la Wallonie. Les premiers marchés émetteurs sont la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, représentant en tout 71 % du marché en 2021, soit 51 % de plus qu'en 2019. Une reprise du tourisme international est attendue pour 2025.

Flandre

Gouvernance et financement du tourisme

En Flandre, le tourisme relève de la ministre flamande de la Justice et du Maintien, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, de l'Énergie et du Tourisme. Le service du tourisme du département flamand de la Chancellerie et des Affaires étrangères est responsable de la politique du tourisme international et des relations touristiques internationales.

Le budget global alloué par le secteur public au tourisme est resté le même, à l'exception de l'aide supplémentaire accordée au secteur pendant la pandémie de COVID-19. En 2021, 28.5 millions EUR ont été attribués au secteur du tourisme social, ainsi que 40 millions EUR supplémentaires de subventions accordées à l'ensemble du secteur touristique. Outre ce budget, le secteur du tourisme bénéficie également d'autres aides plus générales accordées aux entreprises, telles qu'un soutien financier, un dispositif de chômage partiel et des prêts.

Flandre : organigramme des organismes de tourisme

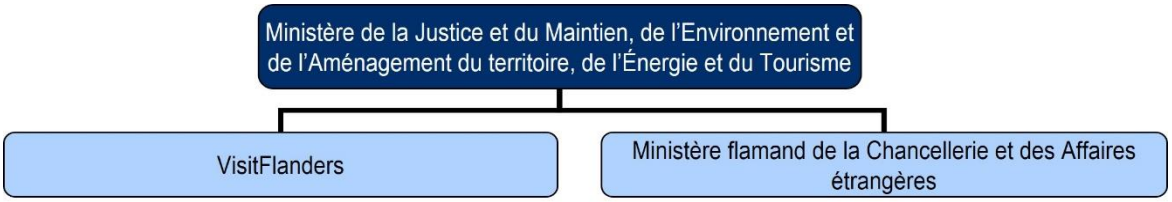

Source : OCDE, d'après le ministère flamand de la Chancellerie et des Affaires étrangères, 2022.

Programmes et politiques du tourisme

La Flandre a élaboré un plan de relance appelé Résilience flamande (*Vlaamse Veerkracht*), pour la période de 2022-2026. Ce plan prévoit d'aider tous les secteurs économiques, y compris celui du tourisme, à se relever de la crise, avec un budget total d'environ 4.3 milliards EUR. Dans le cadre de ce plan, 150 millions EUR sont réservés au tourisme. Ces investissements cibleront principalement les grandes infrastructures et les expériences touristiques à l'échelle supralocale pour soutenir :

- Le secteur des réunions, des conférences et de l'événementiel au moyen d'investissements en faveur de multiples projets de pointe relatifs à l'infrastructure du tourisme d'affaires et événementiel. Cet investissement permettra d'améliorer la compétitivité du secteur et d'accompagner la transition vers la tenue d'événements numériques et hybrides.
- Les projets touristiques phares, qui porteront sur des thèmes fixés par le ministère flamand du Tourisme et seront financés par un ensemble de financements directs et d'appels à subvention pour des projets thématiques ouverts. Le patrimoine, le cyclotourisme, la gastronomie, la nature et le tourisme social sont les principaux thèmes retenus.

En 2021, la Flandre a mis en œuvre un programme destiné à aider les entrepreneurs indépendants du secteur du tourisme à réaliser des investissements stratégiques, avec 100 % de préfinancement, partiellement remboursable après cinq ans, pour les investissements en faveur de la durabilité, de la santé, du numérique et de la professionnalisation. Cette échéance de remboursement a été choisie pour coïncider avec la reprise attendue du tourisme international. Le gouvernement flamand a attribué une enveloppe de 30 millions EUR à ce programme, complétée par des fonds supplémentaires de la part des provinces et des communes.

La stratégie à long terme du secteur touristique en Flandre repose sur les principes du programme *Travel to Tomorrow* (voir encadré ci-après). Ce programme fondé sur des valeurs repose sur des principes d'équilibre et de durabilité du tourisme, sans pour autant négliger la qualité, la créativité et la coopération. Défini en concertation avec le secteur privé, il a pour objectif d'assurer le développement local et le dynamisme des destinations.

La stratégie *Travel to Tomorrow* de la Région flamande (Belgique)

La stratégie *Travel to Tomorrow*, qui fait la part belle à la durabilité et au principe de partage des retombées touristiques avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème du tourisme, préconise l'adoption de nouvelles méthodes de mesure, de développement et de promotion du voyage élaborées à la lumière des dernières crises. Afin d'opérer ce changement d'orientation nécessaire, la stratégie définit des actions à l'horizon 2030 articulée autour des trois principes :

- Chercher le bon équilibre : la Flandre veut créer de la valeur sociale grâce au tourisme pour les habitants et les visiteurs, en offrant une expérience et des échanges de qualité et enrichissants. Il est également important de considérer l'équation dans son ensemble en intégrant la « perte de valeur » dans le calcul, comme le coût environnemental.
- S'adapter aux effets de la pandémie de COVID-19 : après les confinements, les voyages ont été plus appréciés que jamais. Dans le même temps, on observe une prise de conscience de la vulnérabilité de l'écosystème et des conséquences de nos comportements touristiques. Le tourisme doit se réinventer et profiter de cette occasion pour repartir sur de bonnes bases.
- Intégrer les personnes, les lieux et les activités dans l'expérience touristique : une destination attrayante offre des expériences marquantes et enrichissantes pour les visiteurs, améliore le bien-être et est bénéfique pour les touristes, les populations locales, les entrepreneurs et les prestataires de services. Le tourisme de demain consistera à offrir un accueil sur mesure « pour tous » – parce que, pour se développer, une destination ne doit exclure personne.

Wallonie

Gouvernance et financement du tourisme

En Wallonie, le tourisme relève du ministère de la Fonction publique, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière. La communauté germanophone de Wallonie a conclu un accord avec la région pour gérer le tourisme sur son territoire.

Deux entités principales soutiennent le secteur du tourisme en Wallonie :

- Le Commissariat général au Tourisme (CGT) est la principale administration en charge du tourisme et a pour mission de concevoir un tourisme de qualité. Il aide le secteur en lui apportant des conseils, une reconnaissance, un label et une aide financière.
- Wallonie-Belgique Tourisme (WBT) est l'organisme national de commercialisation du tourisme de la Région wallonne en Belgique et sur le marché international.

Le budget wallon alloué au tourisme pour 2020 s'élevait à 67 millions EUR, dont 11.4 millions EUR correspondaient à des mesures d'aide versées aux entreprises du secteur pendant la crise du COVID-19. En 2021 le budget était de 54 millions EUR, dont 10 millions EUR étaient destinés à soutenir les entreprises du secteur touchées par la pandémie. Plusieurs fonds européens ont également été mis à contribution pour des projets touristiques spécifiques.

Wallonie : organigramme des organismes de tourisme

Source : OCDE, d'après le Commissariat général au Tourisme de Wallonie, 2022.

Programmes et politiques du tourisme

La crise du COVID-19 a confirmé, et parfois exacerbé, une série de tendances qui touchent le tourisme wallon. Parmi celles-ci, on note une réorientation vers le tourisme local et interne, une recrudescence du tourisme vert, notamment avec des activités de plein air telles que la marche et le vélo, un intérêt plus prononcé pour la culture locale, et une attention particulière portée sur le durable, le numérique et le bien-être. La poursuite des tendances plus globales aura également un impact sur le tourisme, comme le vieillissement de la population et l'urbanisation. Ceci a entraîné une modification des besoins du secteur touristique en pleine évolution.

À court terme, le secteur du tourisme wallon a bénéficié des initiatives économiques plus larges et ciblées sur le tourisme mises en œuvre par l'autorité wallonne. Les plans d'aide ciblés, d'une valeur de 24.4 millions EUR, ont d'abord été instaurés dans le cadre du plan *Get up Wallonia*. Ce plan de relance de la Wallonie bénéficiera à la fois de fonds wallons et européens. Le plan comprend l'élaboration d'un plan de relance face au COVID-19 et d'un plan d'action contenant des mesures innovantes pour le tourisme conçues pour :

- Accélérer le passage au numérique.
- Développer l'image de « Wallonie Destination » en utilisant le tourisme comme vecteur.
- Concevoir une infrastructure durable dédiée au cyclotourisme.
- Réaménager le site des lacs de l'Eau d'Heure.
- Développer le tourisme fluvial.
- Créer des parcs nationaux pour mettre en valeur le patrimoine naturel de la Wallonie.

Le ministère du Tourisme de Wallonie s'est intéressé aux besoins du secteur à moyen et long terme et a demandé un examen de la stratégie numérique et la création d'une nouvelle stratégie pour le tourisme en 2021. Les objectifs de la nouvelle Stratégie tourisme 2030 sont les suivants :

- Accroître les retombées économiques du secteur en augmentant les dépenses moyennes.
- Adopter un positionnement stratégique au sujet de deux thèmes propres au tourisme en Wallonie : Nature et évasion ; Culture, patrimoine et agritourisme.
- Renforcer le développement des compétences et l'attractivité du secteur.
- Attirer plus de touristes belges, français, hollandais et allemands. Dynamiser le tourisme d'affaires.
- Adopter des outils innovants permettant de mieux comprendre les attentes et les besoins des visiteurs.

Profil statistique

Belgique : Tourisme interne, récepteur et émetteur

	2017	2018	2019	2020	2021
FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS					
Tourisme interne					
Total des voyages du tourisme interne	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	3 997	4 872	5 362	4 284	6 911
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	18 480	..	..	19 013
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	13 701	19 925	18 627	17 407	26 169
Hôtels et établissements assimilés	8 849	11 092	10 376	9 458	16 048
Autres établissements collectifs	1 386	1 666	1 301	1 901	2 742
Hébergements privés	3 446	7 166	6 950	6 049	7 379
Tourisme récepteur					
Total des arrivées internationales	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	6 313	6 700	6 800	1 804	2 313
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Principaux marchés					
Pays-Bas	1 032	1 037	1 038	361	611
France	963	1 010	1 036	391	571
Allemagne	701	726	756	234	268
Espagne	348	345	346	66	88
Italie	228	250	263	64	79
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	11 632	12 424	12 669	3 480	4 341
Autres établissements collectifs	..	..	..	..	..
Hébergements privés	..	..	..	..	..
Tourisme émetteur					
Total des départs internationaux	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	14 638	15 626	17 322	7 109	8 593
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	4 742	5 458	6 396	3 080	2 280
Principales destinations					
France	4 370	4 919	4 780	2 712	3 267
Espagne	1 755	1 797	1 813	550	964
Pays-Bas	1 724	1 594	2 112	796	844
Italie	1 075	933	1 289	504	636
Allemagne	946	945	1 375	465	515
RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS EUR					
Tourisme récepteur					
Total des recettes internationales	8 518	8 748	9 460	6 530	..
Recettes liées aux voyages internationaux	7 419	7 530	7 957	5 785	..
Recettes liées au transport international de passagers	1 099	1 218	1 503	745	..
Tourisme émetteur					
Total des dépenses internationales	15 721	17 638	18 773	12 180	..
Dépenses liées aux voyages internationaux	13 738	15 655	16 756	11 391	..
Dépenses liées au transport international de passagers	1 983	1 983	2 017	789	..

.. Non disponible
Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink https://stat.link/cwpalm

Belgique : Entreprises et emploi dans le tourisme

	Nombre d'établissements	Nombres de personnes employées				
	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Total	**..**	**..**	**..**	**..**	**..**	**..**
Industries touristiques	**..**	**..**	**..**	**..**	**..**	**..**
Service d'hébergement pour les visiteurs	9 516	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	..	..	..	..	..	..
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	..	..	..	..	..	..
Transport de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport aérien de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport routier de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par eau de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Services liés au transport de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Location d'équipement de transport	..	..	..	..	..	..
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	..	..	..	..	..	..
Industrie des activités culturelles	..	..	..	..	..	..
Industrie des activités sportives et de loisirs	..	..	..	..	..	..
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
Autres industries	**..**	**..**	**..**	**..**	**..**	**..**

.. Non disponible
Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink https://stat.link/dzteix

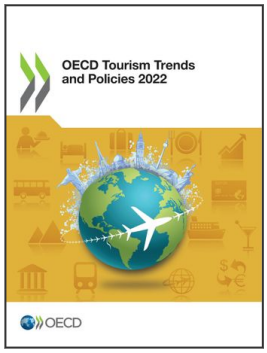

Extrait de :

OECD Tourism Trends and Policies 2022

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/a8dd3019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Belgique », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2022*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eb82ec55-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE